



Compte-rendu de la réunion Plénière du Conseil de Quartier Branly – Boissière du 22 juin 2023



19h30
Préau de l'école élémentaire Nanteuil
13 rue de Nanteuil

Elus et autres personnes invitées :

Catherine SERRES, Conseillère municipale missionnée aux passerelles de cultures, Elue de quartier
Philippe LAMARCHE, Adjoint délégué aux finances, Elu de quartier
Jean-Pierre FORESTIER, Responsable de secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne
Eva GUTJAHR, Chargée de Développement social des quartiers du secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne
Marie DUQUESNES, Chargée du lien avec les Conseils de Quartiers, Service Démocratie participative
Sophie BOUDIGNON, interprète LSF (Langue des Signes Française)

Habitant.e.s présent.e.s : 52

Si vous souhaitez nous contacter pour toutes vos questions ou observations, écrivez à : COBB93@gmail.com

Retrouvez-nous sur :

- notre page Facebook : [Conseil de Quartier Branly Boissière](#)

- notre compte Twitter : [@cqbb93](#)

Les compléments, modifications ou réponses intervenus depuis la réunion sont signalés en italique.

ORDRE DU JOUR

1. PLACE KÉTANOU	2
2. DESSERREMENT DU FOYER BRANLY	3
3. TERRAIN DE L'ANCIENNE HALTE-JEUX JULIE DAUBIÉ (79 RUE EMILE BEAUFILS)...	5
4. FUTUR GROUPE SCOLAIRE MÉLIÈS ET AVENIR DU « CHAMP DE POIRES »	5
5. FRICHE DES HAUTEURS	8
6. ILOT BOISSIÈRE	8
7. PAROLE AUX HABITANTS	10

La séance débute à 19h37

FRédéric Marion remercie les participants. Il présente la réunion, les représentants de la Ville et Sophie Boudignon. Il sera l'animateur de la réunion. Les secrétaires seront Nathalie Baneux et Véronique Humbert.

FRédéric rappelle que le Collectif d'Animation du CQBB est constitué d'habitants bénévoles, indépendants de la Ville et de tous partis ou mouvements politiques. Le Collectif d'Animation organise les Plénières du Conseil de Quartier. Il est également en lien avec les structures de la Municipalité (élus thématiques, Antenne, Services...) pour faire remonter des problèmes ou des souhaits habitants, et redescendre des décisions ou informations de la Ville.

Il appelle les habitants, qui souhaitent s'investir dans le quartier, à intégrer le Collectif.

Actuellement, le Collectif d'Animation est constitué de :

Mesdames Nathalie BANEUX, Régine BLANQUET, Mireille DARIDAN, Véronique HUMBERT, Cléo d'OREFICE, Jacqueline REMI.

Messieurs FRédéric MARION, Henri RETAILLEAU.

1. Place Kétanou

Philippe Lamarche rappelle que le sujet a été évoqué lors de la dernière Plénière, en février 2023 : la Ville a souhaité étudier la faisabilité d'une Maison de Quartier (dont on parle depuis des années) sur la place Kétanou. Dans le Budget primitif 2023, une somme a été allouée à ces études de faisabilité.

Mais la Municipalité se rend compte aussi que la place est investie par les habitants et des associations ; c'est devenu un lieu convivial, festif, un lieu de vie.

Aussi, les Services ont-ils jugé non nécessaire de faire des carottages sur cette place, qui sera préservée en tant qu'espace public.

Par conséquent, la réflexion se tourne vers la possibilité de construire la Maison de Quartier sur l'emplacement de l'actuel centre de loisirs Jules Verne. Il est toujours utilisé par les accueils de loisirs, mais va aussi servir prochainement lors de l'agrandissement de l'école Méliès. Pendant les travaux dans cette école (maternelle aujourd'hui, mais qui va devenir un groupe scolaire, avec aussi des classes élémentaires), les élèves de Méliès seront accueillis dans des algécos installés dans la (grande) cour de l'élémentaire Nanteuil (voir aussi point 4).

Une fois l'agrandissement de Méliès terminé, les algécos pourraient servir de centre de loisirs provisoire. Ainsi, les locaux du centre de loisirs Jules Verne pourraient être reconstruits/restaurés/rénovés (et mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite) pour abriter le centre de loisirs ET la Maison de Quartier. Une discussion avec le Maire a eu lieu la semaine précédente sur ce scénario, mais rien n'est encore fixé.

Quand le moment sera venu et avant la fin du mandat souhaite M. Lamarche (donc en 2025), le travail préparatoire (coopération de travail) inclura le collectif d'animation du Conseil de Quartier (CQBB), les habitants qui le souhaitent et les Services concernés.

Les habitants présents et le collectif d'animation du Conseil de Quartier remercient les Elus pour la préservation de la place Kétanou.

Un habitant demande si le sol de la place peut être refait.

Philippe Lamarche explique que la Ville pourra penser à refaire l'enrobé (= le revêtement) de la place si, finalement, il est certain que la Maison de Quartier ne sera pas construite dessus...

Mais, avant l'été, la Ville va faire installer deux bancs et trois tables supplémentaires.

Un habitant demande si une alternative à l'enrobé bitumineux peut être envisagée, afin de désimperméabiliser un peu cette place arborée.

Philippe Lamarche explique que des discussions ont lieu au sein de la Municipalité concernant la déminéralisation, et donc la désimperméabilisation des sols, notamment sur ce type de places. (désimperméabilisation : ce terme est celui en usage au niveau gouvernemental : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/desimpermeabilisation-renaturation-sols-serie-fiches-du>)

Une habitante rappelle que les aménagements actuels de la place Kétanou ont été construits par les habitants (et la locomotive et le bateau par les enfants des ateliers de Récolte Urbaine avant le carnaval de mai 2023). Des alertes ont été lancées concernant la sécurité de ces deux chars (dont les roues ont été enlevées) laissés sur la place pour servir de jeux aux enfants.

Philippe Lamarche répond que les Services vont vérifier la sécurité et la pérennité de ces œuvres. Si la sécurité des enfants, qui jouent sur ces structures n'est pas assurée, la Ville les fera retirer, car sa responsabilité est engagée.

L'habitante dit que, si c'est le cas, l'association Récolte Urbaine récupérera ces deux structures.

2. Desserrement du foyer Branly

La parole est donnée à un des représentants du comité des résidents du Foyer de Travailleurs Immigrés Branly (73 rue Edouard Branly), les résidents étant mobilisés depuis 2020. Ce foyer existe depuis 43 ans et ses résidents ont toujours participé bénévolement à tous les événements dans notre quartier.

Celui-ci rappelle qu'en 2019, le foyer, jusqu'alors géré par l'association Coallia, a été vendu à la société publique Adoma [*Précision du CQBB : laquelle appartient au groupe CDC Habitat, une filiale de la Banque des Territoires créée par la Caisse des Dépôts*].

Dès 2020, Adoma envisage de reconstruire le foyer et, selon le plan de transformation des Foyers de Travailleurs Migrants (FTM), décidé par le gouvernement en 1997, d'en faire une « résidence sociale », les chambres étant transformées en studios individuels. Cette reconstruction est financée en partie par Adoma, mais aussi par la Préfecture, qui pilote le projet, Est Ensemble et la Ville de Montreuil qui a lancé une Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) afin d'évaluer les besoins et d'aider à l'accès au logement des résidents.

Si les résidents sont tout à fait favorables à une reconstruction de ce foyer très délabré, ils souhaitent que leurs représentants fassent partie du Comité de Pilotage, ce que le gestionnaire leur a refusé. Depuis cette date, les résidents cherchent à faire entendre leur voix...

Leurs principales demandes concernent :

- Le nombre de personnes qui seront relogées dans la nouvelle « résidence sociale » : actuellement, 195 résidents sont titulaires d'un bail, or seuls 122 seront relogés sur ce site... Les autres devraient être déplacés dans d'autres foyers hors de Montreuil, voire à l'autre bout de l'Ile-de-France — ce qui est inadmissible pour des personnes vivant, pour certains, depuis 40 ans ici et ayant leur emploi dans le secteur.
- La MOUS ayant pour objet de déterminer quels seraient ces 60 déplacés, la plupart des résidents ont refusé de répondre à cette enquête sociale.
- La prise en compte de leurs demandes et besoins concernant les nouveaux studios, ainsi que le maintien d'espaces collectifs, dont-extérieurs, voués à disparition ou à réduction drastique...
- En effet, et ceci explique aussi cela, Adoma a prévu une opération de « valorisation » consistant à vendre une partie du terrain (2000 m²) à un promoteur immobilier, réduisant d'autant la surface du terrain occupé par le-foyer et impliquant la destruction de tous les grands arbres présents depuis des décennies.
- Pour discuter de ces points, les résidents veulent une réunion avec le Maire de Montreuil, et les autres parties prenantes.

Le 26 avril 2023, les financeurs de la reconstruction ont décidé de lancer les travaux. Les résidents ont demandé que l'accès pour les personnes à mobilité réduite (car de nombreux résidents sont âgés !) soit maintenu, ainsi que des places de parking et l'ensemble des casiers.

Le 30 mai 2023, les agents d'Adoma sont intervenus brutalement dans le foyer, accompagnés de vigiles et de maîtres-chiens, pour bloquer l'accès au parking, afin de commencer les travaux. Afin d'intimider les résidents présents, tous les casiers ont été saccagés et les affaires qu'ils contenaient dispersées.

Un Comité de Soutien s'est alors constitué avec des voisins, habitants, collectif d'animation du CQBB et associations du quartier (entre autres), afin de bloquer toute tentative de passage en force pour le début des travaux, porter le souhait de rencontre entre toutes les parties, dont le Maire, AVANT le début des travaux et faire entendre et reconnaître les demandes légitimes des premiers concernés.

Le 1^{er} juin 2023, Est Ensemble enlevait la benne de collecte des déchets, en oubliant de livrer, en remplacement, le nombre de containers nécessaires. Un immense tas d'ordures ménagères est resté plusieurs jours sur le parking. Le comité des résidents et les habitants du quartier demandent que le service de collecte des déchets soit maintenu et dans des conditions « normales ».

Le 15 juin 2023, l'Elue déléguée aux populations migrantes, Madame Halima Menhoudj, et le Chef de Cabinet du Maire ont reçu une délégation de résidents ; ils ont rappelé leur soutien aux demandes des résidents, mais aussi que la reconstruction est pilotée par la Préfecture.

Le 16 juin 2023, Adoma retirait la présence du vigile (24h/24h avec son chien sur le parking), et installait d'énormes plots en béton, qui empêchent l'accès du bâtiment aux services de secours. La Ville a octroyé 14 places de parking, rue Jules Verne, avec un loyer de 32,5€/mois.

Philippe Lamarche évoque à son tour le comportement agressif des agents d'Adoma, qui a été maintes fois dénoncé par la Ville — mais la Préfecture fait la sourde oreille. Même pour la Ville, il est difficile de dialoguer avec Adoma et la Préfecture, d'autant plus que ce sujet est en dehors du domaine de compétences de la Ville. Plus la mobilisation autour du foyer sera forte, et plus la pression sera importante pour Adoma.

Catherine Serres ajoute que Madame Halima Menhoudj est quelqu'un de très soucieux des foyers et du bien-être des résidents, mais qui a peu de marge de manœuvre.

Une habitante rappelle cependant qu'il a fallu une grande pression de la part des résidents et des habitants du quartier pour que les représentants du foyer soient reçus par le Cabinet du Maire... De plus, la Ville et Est Ensemble sont tous deux garants du prêt pour la reconstruction, dont les conditions étaient indiquées dans une délibération présentée en conseil municipal le 8 décembre 2021.

Philippe Lamarche précise qu'Adoma étant un opérateur d'Etat, dans ce type de situation, toutes les villes se portent garantes pour les structures publiques. Montreuil n'a aucun moyen de changer les conditions décidées par Adoma et la Préfecture. La Ville a le souci des travailleurs de ces résidences. M. Lamarche rappelle que, comme bien d'autres élus, il a dormi à l'AFPA et a été délogé par les CRS ; il n'a pas à prouver son attachement et celui de la Ville aux résidents des foyers. [*Précision du CQBB : En septembre 2018, le Maire de Montreuil a réquisitionné les ex-bureaux de l'AFPA, un bâtiment vide, propriété de l'État, pour reloger temporairement des résidents du foyer Bara et faire reconnaître la dangerosité de leur foyer et l'urgence de sa reconstruction.*].

Le représentant du comité des résidents du Foyer Branly estime que la Ville peut veiller aux conditions de réalisation des travaux, ce que Philippe Lamarche conteste formellement.

Le représentant du comité des résidents demande à ce que, au moins, la Ville réagisse à la brutalité d'Adoma — M. Lamarche dit que cela a été fait.

Une habitante explique que, au-delà du manque de dignité, il est stupéfiant d'apprendre que :

- La cuisine collective va être détruite ; or, cela impacte aussi les habitants peu fortunés du quartier qui viennent, souvent quotidiennement, y manger pour deux euros (plusieurs habitants confirment). Cette cuisine est par ailleurs en bon état.
- Une opération immobilière va être menée sur les 2000 m² vendus par Adoma, et la Ville a signé le permis de construire (en mars 2022).

Un habitant demande pourquoi le Maire n'a pas reçu la délégation de résidents ? De plus, lorsque le 15 juin 2023, une telle délégation a été reçue par le Cabinet du Maire, la condition sine qua non était que le comité de soutien ne soit pas présent, ni même une association.

Un habitant dit que, malgré cela, un journaliste du « Montreuillois » était présent à cette rencontre.

Ledit journaliste étant dans la salle, il répond qu'il s'est imposé au Cabinet pour pouvoir connaître le sujet.

Philippe Lamarche doute de la véracité de l'opération immobilière sur les 2000 m² soustrait au foyer par Adoma. Il promet d'apporter une réponse à l'ensemble des questions soulevées ce soir, ainsi qu'à ce qui est écrit sur le tract distribué dans la salle par les résidents du foyer présents.

Catherine Serres annonce que la création d'une cuisine collective provisoire durant les travaux a été actée.

Une habitante réfute : Adoma est revenu, par écrit, sur cette décision, en expliquant que cette création annoncée avait été une erreur commise par la secrétaire !

Un habitant, aussi Président de l'association des Maliens de Montreuil, revient sur l'importance de savoir très rapidement qui seront les 60 résidents relogés ailleurs, et où. Il explique aussi que beaucoup de résidents sont très âgés (75-80 ans), retraités, et qu'une des autres demandes est que leur contrat de location puisse être transféré à un de leurs descendants ou à un de leurs frères. Certains de ces résidents vivent une partie de l'année dans leur pays d'origine, mais ils sont obligés de revenir en France régulièrement pour continuer à percevoir leurs droits, dont leur pension de retraite. Il est important qu'ils puissent loger au foyer, dans le studio de leur fils ou frère à ces moments-là. La Ville peut soutenir cette demande-là.

Philippe Lamarche et Catherine Serres s'engagent à porter la demande des résidents, d'être reçus par le Maire, en présence de Mme Menhoudj.

Une habitante, membre de l'association Montreuil Environnement, souligne que la Ville est partenaire de ce projet de reconstruction du foyer, qu'elle le finance et finance aussi en partie la MOUS, à laquelle les résidents ont refusé de participer depuis l'automne 2022.

Elle soulève aussi la question des résidents dits « surnuméraires », dont la liste exacte existe, et qui sont souvent des parents des résidents disposant d'un bail. [*Précision du CQBB : Les « surnuméraires » sont des travailleurs migrants qui n'ont pas d'existence officielle dans le foyer, bien qu'ils soient souvent en situation régulière, ont un emploi et résident dans le foyer depuis des années faute de trouver un logement ailleurs*].

Un habitant demande à M. Lamarche ce qu'il conseillerait aux soutiens des résidents, puisqu'il a insisté sur l'importance de la mobilisation pour faire pression sur Adoma.

Philippe Lamarche répond qu'il va s'occuper de cela et de la demande de rendez-vous avec le Maire.

Un habitant revient sur le permis de construire concernant la future « résidence sociale », déposé au Service Urbanisme de Montreuil : quelqu'un du Service a bien dû voir que cette construction ne comptait que 122 places et qu'il n'y avait pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite... Cela peut être une piste pour l'action collective.

Un habitant dit qu'une autre piste est le manquement d'Adoma à l'obligation légale d'information, suite à l'annulation, par Adoma, de la réunion prévue initialement le 8 mars 2023 pour les résidents et les habitants du quartier _ et non reprogrammée depuis...

Une habitante explique que, légalement, la non réalisation de l'enquête sociale dans le cadre de la MOUS, devrait empêcher le début des travaux...

Un habitant estime que l'abattage des arbres entourant le foyer actuel pourrait être contesté par la Ville eu égard à la charte de l'arbre dont elle se prévaut...

3. Terrain de l'ancienne halte-jeux Julie Daubié (79 Rue Emile Beaufils)

Philippe Lamarche prend compte de « bruits qui courent » sur la future construction de plus de 80 logements par Est Ensemble Habitat [*Précision du CQBB : qui regroupe les ex OPH de Montreuil, de Bagnolet, Bondy et Bobigny*]. Or, effectivement, une étude a été lancée par cet organisme, concernant 20 à 30 logements locatifs en accession à la propriété. Ces bâtiments ne dépasseraient pas trois étages. Le permis de construire n'a pas été déposé.

M. Lamarche sait aussi que de nombreux habitants, dont le collectif d'animation du CQBB, aimeraient plutôt un square ou jardin public, car ceux existants (Plaine Jules Verne, square Clara Zetkin) sont insuffisants, en témoigne leur sur-fréquentation à certaines heures...

Un habitant rappelle qu'on manque de logements sociaux, qu'il y a plus de 7000 demandes et 10 ans d'attente... Les jeunes ne peuvent plus se loger à Montreuil. Et il existe des « immeubles-taudis » dans le quartier.

Un habitant estime que ce terrain, lorsqu'il était occupé par la halte-jeux, avait un intérêt général. A l'inverse, l'accession à la propriété par les organismes sociaux ne concerne que les catégories moyennes, puisque le prix est autour de 5000 euros/m² ! Ce dispositif permet aussi de monter des immeubles plus hauts que ceux des logements sociaux locatifs, selon le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), ce qui est une bonne opération immobilière pour les promoteurs...

Le collectif d'animation du CQBB conclut en disant qu'il va suivre de près ce dossier, puisque rien n'est encore acté.

4. Futur groupe scolaire Méliès et avenir du « Champ de Poires »

Philippe Lamarche annonce que le choix de l'architecte et donc du projet retenu suite à l'appel d'offre, aura lieu le 15 juillet. Mais il ne connaît pas la date de mise en œuvre.

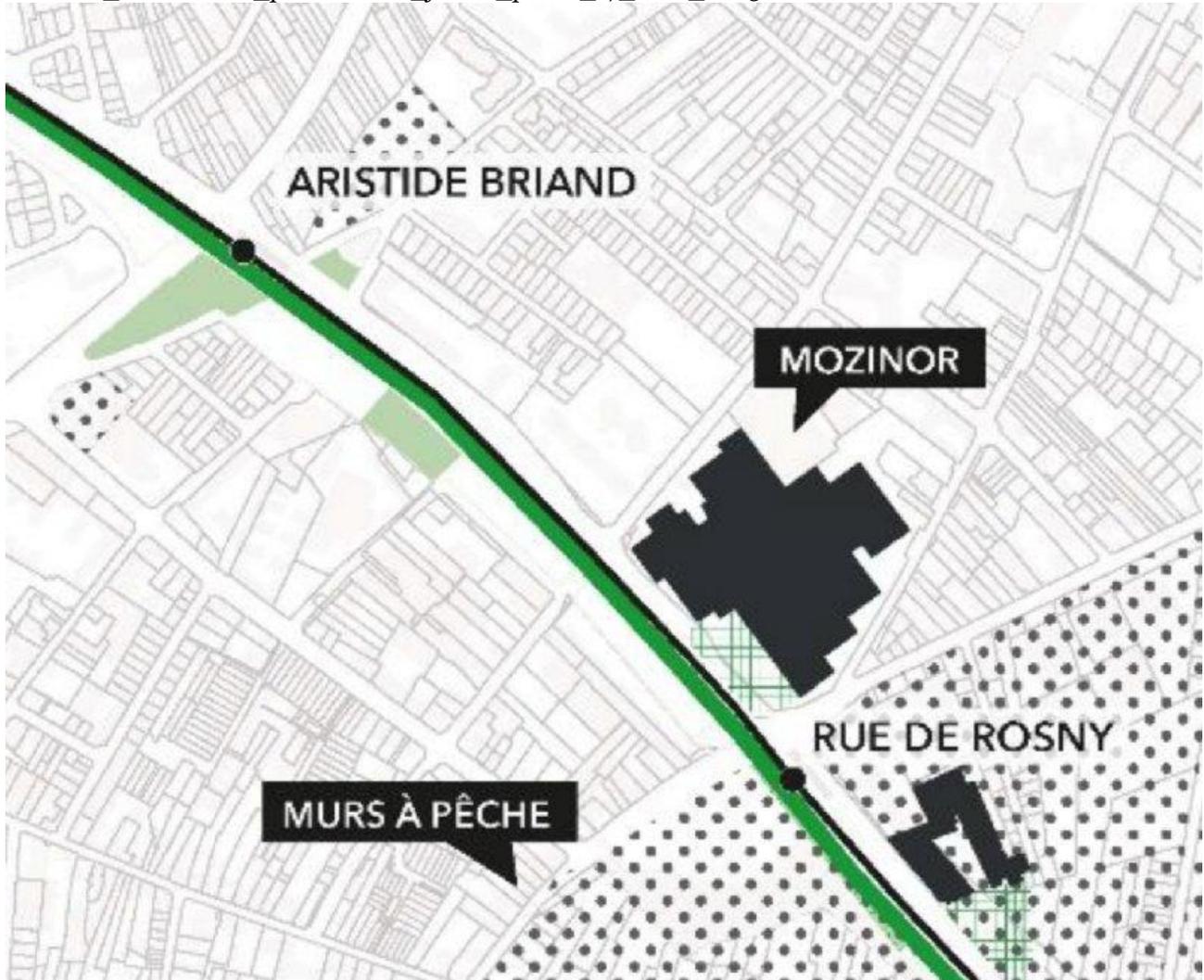
Un habitant demande quelle est la surface du Champ de Poires qui sera utilisée pour le groupe scolaire ?

M. Lamarche ne le sait pas et se renseigne.

Une habitante souligne à quel point le Champ de Poires est utilisé par les riverains et notamment les enfants du quartier. Le « cordon vert », c'est-à-dire la promenade plantée des « délaissés du tramway » (espaces récupérés par la ville suite à la destruction de l'ex A186 et de la construction du tram) font moins de 4 m de largeur de ce côté des voies, ce qui ne peut remplacer l'espace existant du Champ de Poires. Et de l'autre côté des rails, côté Paul Signac, toute la bordure du T1 va être construite, de Romainville à Mozinor...

M. Lamarche estime que ce qui vient d'être dit ne correspond pas à ce qui a été présenté par M. Le Chéquer ici même, lors de la Plénière du 2 février 2023, mais qu'il se renseigne.

[Précision du CQBB : N'ayant pas les plans présentés lors cette plénière de février, nous ne sommes pas en mesure de vérifier ces dires, toutefois voilà les éléments publics issus du document « *etudet1_estensemble_presentation_forum_public_17_avril_2023* » :



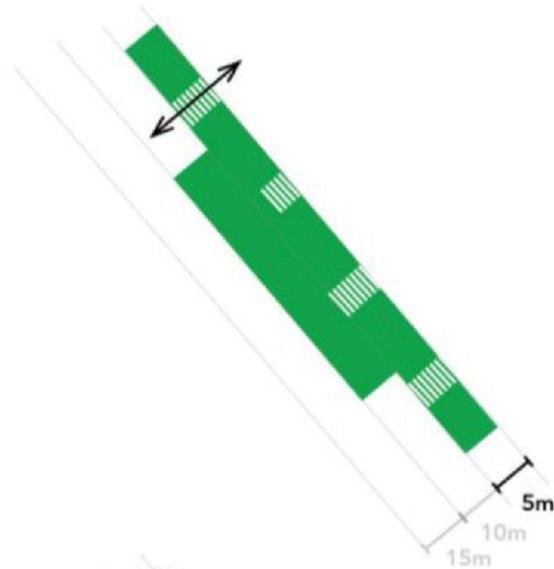
_ Le cordon vert



Le cordon vert est une épaisseur de sol perméable densément planté présentant des strates végétales variées.

Il est traversé par des venelles piétonnes pour donner accès à un logement, un équipement, un service ou un espace public plus large. De tout son long, il est accompagné de mobiliers urbains variés caractérisant l'espace public et invitant à la promenade.

Le cordon vert est une épaisseur de sol perméable densément planté présentant des strates végétales variées. Il est traversé par des venelles piétonnes pour donner accès à un logement, un équipement, un service ou un espace public plus large. De tout son long, il est accompagné de mobiliers urbains variés caractérisant l'espace public et invitant à la promenade.



Une habitante rappelle le déficit d'espaces verts dans le quartier, d'autant plus que la population augmente — et que de nouvelles écoles doivent être construites ! Les habitants et le collectif d'animation du CQBB vont se mobiliser pour sauver le Champ de Poires. M. Lamarche dit que cette mobilisation est entendable, et qu'il faut effectivement voir ce qui peut être fait du terrain « Julie Daubié ».

[Précision du CQBB : Suite aux recherches du collectif d'animation du CQBB, l'appel d'offre concerne « un groupe scolaire de 24 classes composé de 9 classes de maternelle et 15 classes d'élémentaire, dont 4 classes évolutives, pour une surface de plancher d'environ 4200 mètres carrés et 3600 mètres carrés d'espaces extérieurs. Les cours de récréation devront être végétalisés « dans l'esprit des cours Oasis ». La construction devrait commencer début 2024 ».

Pour plus de détails sur l'avis de marché : <https://centraledesmarches.com/marches-publics/Montreuil-VILLE-DE-MONTREUIL-Conception-realisation-d-un-programme-de-construction-du-groupe-scolaire-Georges-Melies/7560185> et pour rêver sur les cours Oasis, celle de l'école Odru : <https://www.youtube.com/watch?v=HkXDPHEllgo>].

5. Friche des Hauteurs

Une habitante souhaite avoir des nouvelles de la demande d'installation d'un point d'eau ou plus dans le secteur de la Friche et de l'aire de jeux « Niki de Saint Phalle » (rue Thomas Sankara) dans la ZAC Boissière Acacia.

Philippe Lamarche est d'accord sur le principe et en profite pour inviter les habitants à la visite de la pépinière (dans la Friche), le samedi 1^{er} juillet 2023 de 14h à 17h.

Il propose d'effectuer un arpentage suite à cette visite.

Une habitante réitère sa demande de communication du planning de démolition des bâtiments, Impasse Degeyter.

Philippe Lamarche va lui adresser.

Les deux élus de quartier quittent la réunion.

6. Ilot Boissière

Un membre du collectif d'animation du CQBB rappelle ce que M. Le Chéquer, 1^{er} adjoint et élu à l'urbanisme, a présenté lors de la Plénière du 2 février 2023 : « l'Ilot Boissière » sera un corridor vert pour les mobilités douces (piétons et vélos), qui ira du boulevard de la Boissière à la future « avenue paysagère » le long du tramway T1, en passant au milieu des pâtés de maisons compris entre les rues Salvador Allende et Edouard Branly. Ce corridor vert partirait du magasin de matériaux de construction (société Montreuil Matériaux, 188 boulevard de la Boissière. Une Opération d'Aménagement Programmé (OAP) sectorielle « Boissière » est lancée la ville, Est Ensemble et l'Établissement Public Foncier, pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'opération immobilière dans cette bande de terrain.

L'association des Riverains et Commerçants du Haut Montreuil est mobilisée pour obtenir des solutions de parking pour les commerces de proximité et les riverains, mais aussi à ce qu'il n'y ait pas d'expropriations _ peut-être des préemptions. Ces parkings permettraient aussi à des commerçants, locataires de leur bail et qui ne peuvent plus assumer l'augmentation de leur loyer, de s'en sortir.

Une réunion entre l'association, le collectif d'animation du CQBB et M. Le Chéquer s'est tenue la semaine dernière.

Le Président de l'association des Riverains et Commerçants du Haut Montreuil explique que la Plénière de février était une réunion globale sur l'urbanisme de la ville, et que les plans présentés étaient illisibles et non à jour... Tout le monde avait besoin d'y voir plus clair !

Durant la réunion de la semaine dernière, M. Le Chéquer a annoncé que certaines parcelles avaient été préemptées par l'EPFIF (EPF Ile-de-France : Établissement Public Foncier d'Île-de-France) et que des « allées vertes » supplémentaires étaient prévues. L'association et le collectif d'animation du CQBB ont demandé à ce que les besoins du quartier soient respectés par la mise en œuvre de « l'Ilot Boissière » :

- Création de places ou placettes comme lieux de convivialité
- Création d'espaces verts et d'aires de jeux
- Création de parkings publics et/ou de déposes-minute à proximité
- Place des femmes sécurisée dans ce corridor

Un habitant demande si des plans sont disponibles ? Il dit avoir vu sur internet que des constructions étaient prévues le long du passage des écoliers...

Un habitant explique que ces plans sont en fait des propositions d'un cabinet d'architectes, faisant suite à l'appel d'offre _ mais M. Le Chéquer a dit qu'il ne s'agissait que de propositions.

Un habitant relève que l'Opération d'Aménagement Programmé (OAP) n'est visible que sur le site de la Ville. Une densification est prévue le long de la ligne de métro 11. Il rappelle que la moitié des terrains de l'ex-ZAC Boissière-Acacia a été vendue à un opérateur privé, Nexity...

Un habitant demande si l'association des Riverains et Commerçants du Haut Montreuil va s'occuper aussi des (futurs) commerçants des Acacias.

Le Président de l'association répond qu'il n'y a presque pas de commerçants pour le moment, mais que ceux qui voudront adhérer seront bienvenus.

L'association a proposé au magasin « PrimLand » de Romainville de venir à Acacia, mais comme il n'y a pas de possibilité de parking pour les clients, l'entreprise n'a pas souhaité donner suite.

Une habitante demande si une nouvelle réunion est prévue avec Frédéric Molossi, l'Adjoint chargé des Commerces ?

Un autre habitant demande si une instance pour discuter avec les habitants est prévue par la Ville, concernant « l'Ilot Boissière » ? Il revient sur ces plans que l'on peut trouver sur internet et qui montrent des projets de construction sur cette voie verte [*Précision du CQBB : l'annexe en fin de ce document*].

Le collectif d'animation du CQBB précise que, sur les derniers plans présentés par la Ville, ces bâtiments n'existent plus ; seule RATP Habitat va construire près de l'hôpital de jour de Ville-Evrard. « L'Ilot Boissière » est prévu pour relier la ligne 11 du métro et le tramway T1.

Le Président de l'association des Riverains et Commerçants du Haut Montreuil dit que les derniers projets d'aménagement de cet Ilot seront votés en juillet...

Des habitants disent qu'il faut se mobiliser et soutenir le collectif d'animation du CQBB pour porter les revendications du quartier.

Une habitante rappelle que le passage des écoliers a un sol très abîmé, une dame a été renversée par un vélo il y a peu ; des motos passent aussi par là... Comment faire pour le réhabiliter ? Le nettoyer ?

Le collectif d'animation du CQBB explique que ce passage doit être réhabilité depuis des années, mais c'est un chemin privé, qui appartient à deux propriétaires... Il sera de toute façon concerné par la création de « l'Ilot Boissière ».

Un habitant demande si Est Ensemble Habitat ne pourrait pas mettre un arceau pour empêcher motos et vélos de passer sur le passage des écoliers, depuis le parking de la cité de l'Amitié.

Le collectif d'animation du CQBB répond que c'est impossible, car il s'agit d'un accès pour personnes à mobilité réduite.

Un habitant relaie le ras-le-bol des résidents des « immeubles roses » (78-92 avenue Salvador Allende), en raison des nuisances constantes de la plaine Jules Verne : des gens restent sur les bancs de pierre (notamment ceux formant deux arcs de cercle au milieu) toute la nuit, font du bruit, et jettent des projectiles (canettes, bouteilles, mégots, pierres...) dans les jardins, les terrasses et sur les fenêtres des immeubles. Les résidents souhaitent que ces bancs soient déplacés vers le terrain de sport : il n'y a pas de logements autour, les rassemblements seraient moins gênants pour le voisinage.

L'idée d'une pétition est lancée, qui pourrait être relayée par le collectif d'animation du CQBB.

Celui-ci rappelle que lors d'un « diagnostic en marchant » organisé par l'Antenne de Quartier, en avril dernier, le projet de re-végétalisation de toute la plaine Jules Verne _ qui est comprise dans « l'Ilot Boissière » _ a été présenté. Le budget a été voté, la réalisation doit commencer en 2024. Une réunion publique de concertation avec les habitants est prévue, mais pas de date pour le moment...

Une habitante revient sur l'OAP concernant « l'Ilot Boissière ». Celle-ci est intégrée au PLUI et a été votée : aucun espace n'est sanctuarisé, ce qui veut dire que des constructions sont possibles, ce qui est très inquiétant.

Le collectif d'animation du CQBB remercie l'association des Riverains et Commerçants du Haut Montreuil qui a alerté le 1^{er} Adjoint sur la situation des femmes, de plus en plus inquiètes pour leur sécurité dans le quartier.

Le Président de l'association dit qu'il est très inquiétant de constater que les femmes ne se sentent pas (et ne sont pas) en sécurité lorsqu'elles sont aux terrasses des cafés du quartier...

Une habitante souligne que le bd Aristide Briand manque de lumière la nuit, du T1 à la rue Saint-Denis notamment. C'est très insécurisant, notamment pour les femmes — d'autant plus qu'un message du collectif Collages Féministes apposé en face du Cocci Market indiquait qu'une femme avait été victime d'agression avec tentative d'enlèvement à cet endroit au printemps. Elle demande quelles sont les priorisations du Plan Lumière de la Ville : la préservation de l'environnement et les économies d'énergie ne peuvent se faire aux dépens de la sécurité !

M. Forestier, directement interpellé sur ces priorisations, répond qu'il ne sait pas.

7. Parole aux habitants

Un habitant soulève la question des nuisances sonores et de la présence de personnes alcoolisées la nuit, Passage des Petits Pains.

Le collectif d'animation du CQBB dit qu'un signalement doit être fait à Mme Bertin, l'Adjointe en charge de la Tranquillité Publique.

Un habitant explique qu'au croisement du T1 et du bd Aristide Briand, de nombreux immeubles sont prévus, avec des commerces en rez-de-chaussée.

Le Président de l'association des Riverains et Commerçants du Haut Montreuil précise que ce point a été soulevé lors de la réunion avec M. Le Chéquer, notamment pour les questions de circulation et de stationnement que cela va poser.

Un habitant demande si des parcmètres vont être installés boulevard de la Boissière, avec l'arrivée du métro. Ce bd étant un bd départemental, le collectif d'animation du CQBB ne sait pas si la Ville peut y mettre des parcmètres.

Un habitant annonce que l'entreprise Krief, rue Brulefer, qui a vendu son terrain (10.000 m²) à la société OGIP Immobilier, a prévu une réunion d'information avec les riverains, mais pas de date pour le moment. En effet, il est prévu la construction d'immeubles de 5 étages et une centaine de logements. Le PLU aurait été modifié avec l'accord du Maire _ cela devrait passer en conseil municipal.

Le collectif d'animation du CQBB rappelle que dans cette même rue Brulefer, une construction est prévue derrière le foyer de desserrement Bara. Cette construction s'ouvrira rue de Rosny.

Un habitant explique que l'entreprise de nettoyage des rues, Derichebourg, a disjoint les pavés d'un trottoir avec ses karchers, devant le 342 boulevard de la Boissière.

Le Président de l'association des Riverains et Commerçants du Haut Montreuil dit que ce n'est pas nouveau, et que l'association a envoyé une réclamation pour signaler les dégâts occasionnés par les services de Derichebourg, à Est Ensemble [*Précision du CQBB : qui a délégué ce service public à l'entreprise privée*], car certains employés salissent systématiquement les maisons, commerces et voitures. Lorsque cela arrive, il faut prévenir Est Ensemble, le CQBB et faire un signalement sur SESAM.

Cependant, depuis que Derichebourg passe sur le boulevard de la Boissière, on constate plus de cantonniers, dont un très efficace.

Eva Gutjahr rappelle que le mercredi 28 juin, de 15h à 18h, le dispositif « Prenez Place » se tiendra sur le Champ de Poires.

Un habitant dit qu'il était vraiment dommage que la pièce de théâtre « Bob et moi » du Théâtre Public de Montreuil ait été jouée un lundi 19 juin à 15h30, place Kétanou, ce qui ne permettait pas aux gens qui travaillent ni aux élèves d'y assister.

Mme Gutjahr explique que ni la date ni l'horaire ne dépendaient de l'Antenne... Une quarantaine d'élèves du collègue Fabien étaient présents, et quelques habitants.

Une habitante explique que, comme tout le monde a pu le voir, elle a filmé la Plénière dans le cadre de la défense des résidents du Foyer Branly. Si cette vidéo peut servir au Comité de soutien, elle demandera les autorisations des présents pour la diffuser.

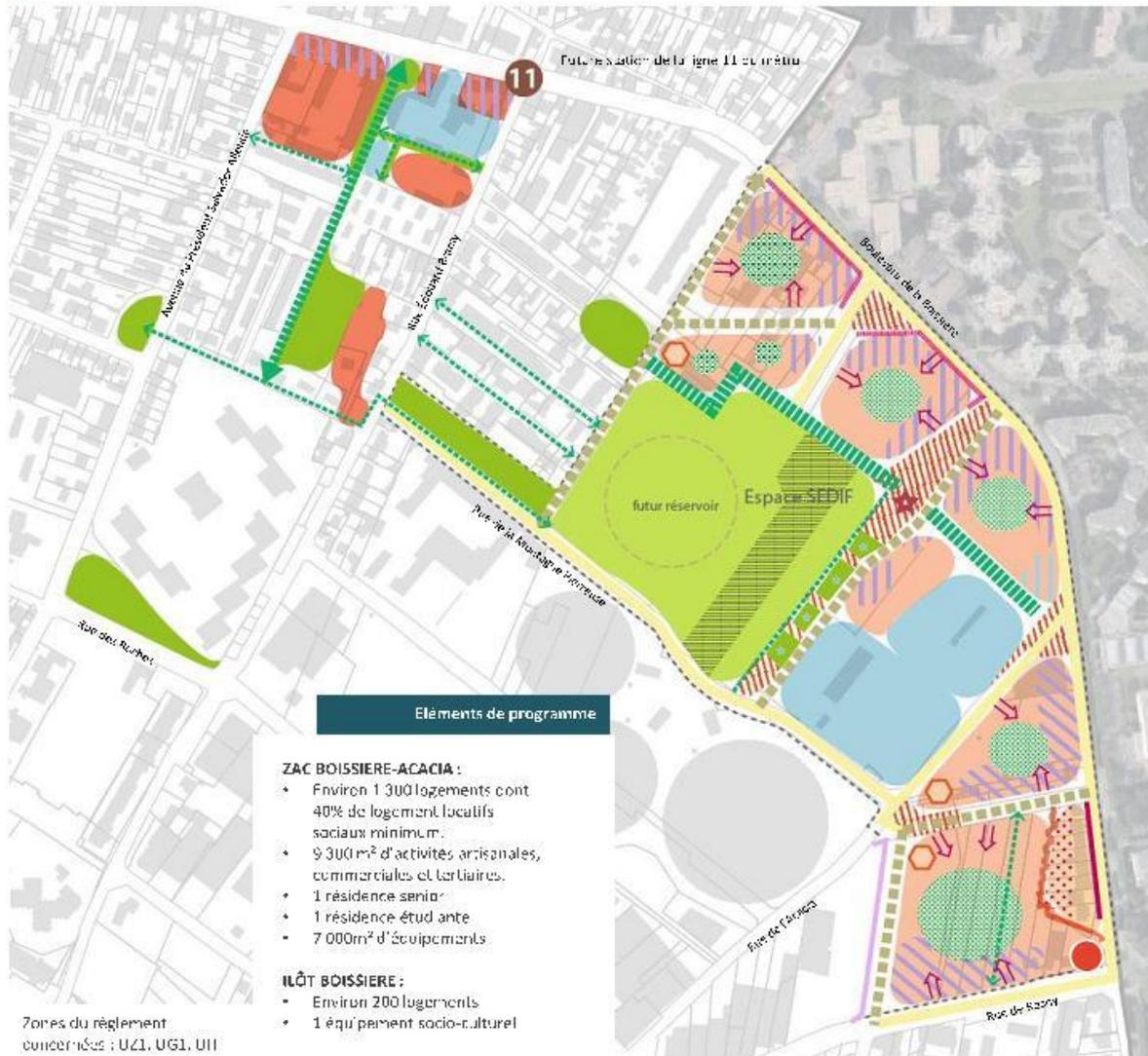
La séance est levée vers 22h00.

Annexes sur l'OAP sectorielle « Ilot Boissière »

Présentation de l'architecte évoquée par un habitant : <https://www.oyapock-architectes.com/fr/projet/tous/mutation-de-l-ilot-boissiere-a-montreuil>

Présentation de l'OAP Boissière version 2018 figurant dans le document 4.OAP-10-09-2018.pdf est téléchargeable [là](https://www.montreuil.fr/urbanisme/le-plan-local-durbanisme-plu/plan-local-durbanisme-intercommunal-dest-ensemble-projet-de-modification-simplifiee-1) ou à cette adresse : <https://www.montreuil.fr/urbanisme/le-plan-local-durbanisme-plu/plan-local-durbanisme-intercommunal-dest-ensemble-projet-de-modification-simplifiee-1>, « Orientations d'aménagement et de programmation (OAP Thématiques) »

Boissière



Éléments de programme

ZAC BOISSIERE-ACACIA :

- Environ 1 300 logements dont 40% de logement collectifs sociaux minimum.
- 9 300 m² d'activités artisanales, commerciales et tertiaires.
- 1 résidence senior
- 1 résidence étudiante
- 7 000 m² d'équipements

ILÔT BOISSIERE :

- Environ 200 logements
- 1 équipement socio-culturel

Zones du règlement concernées : U21, UG1, U11

Structurer et mailler le quartier

- Requalifier et élargir les voies structurantes
- Créer ou prolonger des voies existantes
- Développer de nouveaux espaces publics supports de convivialité
- Créer des liaisons piétonnes
- Créer une sente verte
- Traiter l'angle en améliorant l'entrée de ville et la liaison avec Rosny-sous-Bois

Développer un nouveau quartier

- Constitution d'une nouvelle offre de logements diversifiés développant un épanouissement progressif du R17 maximum vers le R13 maximum
- Créer une nouvelle offre de logements diversifiés
- Prendre en compte les constructions existantes et permettre leur évolution.
- Protection des coeurs d'îlots.
- Hauteur limitée à R13 maximum
- Créer une façade urbaine qualitative face à la ZAC
- Emergence possible du bâti (R+ / maximum)

- Secteur d'équipements structurants
- Réaliser une crèche
- Développer des rez-de-chaussée actifs
- Créer des linéaires commerciaux
- Garantir des percées visuelles vers les coeurs d'îlots verts (emplacements indicatifs)
- Assurer une couture urbaine dans le respect des constructions existantes
- ★ Protéger et valoriser le patrimoine architectural et/ou urbain

Développer la trame verte

- Pérenniser, créer et/ou requalifier des espaces verts animés
- Prairie temporaire ouverte au public.
- Végétaliser les coeurs d'îlots
- Secteur non ouvert au public

Et les pages 25 à 27 de la présentation figurant dans le document « Orientations d'aménagement et de programmation (OAP Sectorielles) », téléchargeable à la même adresse que précédemment :

Orientation d'aménagement et de programmation :

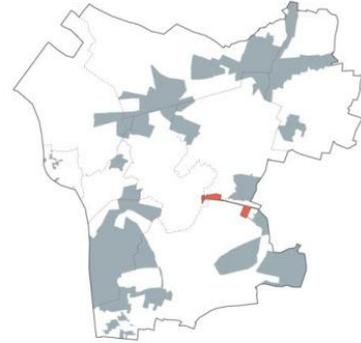
Prolongement ligne 11

Montreuil/Noisy-le-Sec



L'Orientation d'Aménagement et de Programmation prolongement de la ligne de métro 11 a pour objectif d'anticiper et accompagner la densification (ou intensification) de ce quartier de gare avec la mise en service à horizon 2022 de deux nouvelles stations de métro Hôpital et Dhuys Boissière, dans le cadre du prolongement de la ligne de métro 11. Le boulevard de la Boissière va devoir conforter son statut métropolitain dans un contexte de tissu urbain hétérogène (pavillons, petits immeubles de rapport, résidences modernes, sites d'activité) et d'espaces publics contraints. Cette nouvelle mobilité offre l'opportunité de produire des logements abordables et aussi de créer de l'emploi.

L'îlot Boissière (qui intègre la station de métro Dhuys-Boissière) inscrit une Orientation d'Aménagement et de Programmation qui tout en densifiant progressivement révèle l'histoire horticole du plateau, en mettant en réseau le système de sentes agricoles se connectant à un corridor vert du boulevard jusqu'au futur tramway T1, ainsi qu'une placette à proximité du métro. La mutation de cet îlot intègre l'existant et se réalise au grè des opportunités selon un plan guide avec un urbanisme négocié.



Localisation du secteur du prolongement ligne 11

Vue aérienne du site aujourd'hui



Google, 2018

Orientation d'aménagement et de programmation :

Prolongement ligne 11

Cartographie de l'OAP :



26

Orientation d'aménagement et de programmation :

Prolongement ligne 11

Parti d'aménagement :

<p>Populations Logements Equipements Densités</p> <p>Logements :</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer une nouvelle offre de logements <p>Equipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> Secteur d'équipements structurants <p>Densités / Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> Densification envisageable Protection du secteur pavillonnaire 	<p>Economie Emplois commerces</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer des rez-de-chaussée actifs <p>Mobilités Coupages urbaines</p> <p>Desserte et liaisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sente verte à créer Sentes à conforter Sentes à créer 	<p>Environnement Santé Energie</p> <p>Trame verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pérenniser, créer et / ou requalifier les espaces verts animés Créer/valoriser la promenade du Parc des Hauteurs (tracé de principe) 	<p>Éléments de repérage communs à toutes les cartes</p> <ul style="list-style-type: none"> Transports collectifs existants Projets de transports collectifs inscrits au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France et ayant fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique Projets de transports collectifs inscrits au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique Projet de transports collectifs non inscrits au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France et en cours de réflexion Périmètre OAP
--	---	---	--

27